

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 OCTOBRE

PROGRAMMES RÉPUBLICAINS

M. LÉON SAY

Le XIX^e Siècle a, snivant la mode du jour, interviewé plusieurs personnages du parti républicain et leur a posé à tous la même question : « Que doivent faire les républicains ? » Voici le résumé de leurs réponses :

M. Reinach, républicain modéré : Union des républicains, pas de groupes, pas d'alliance avec la Droite, lois d'affaires, peu de politique.

M. Brisson, radical : Union des républicains, pas de groupes, réformes économiques et sociales ; questions de l'impôt des boissons, du renouvellement des traités de commerce et de la suppression des octrois à étudier.

M. Pelletan, opinion des amis de M. Clémenceau : Rien à craindre des groupes, union des républicains, des réformes.

M. Henry Maret, radical socialiste : Union des républicains, pas de groupes du tout ; de grandes commissions permanentes ; des réformes. Avant tout, épuration des fonctionnaires et réforme de l'impôt à étudier.

M. Léon Say, centre-gauche : Pas de concession aux radicaux ; former une majorité en détachant des voix à droite.

De ces cinq notables qui représentent assez bien les diverses nuances de la majorité, un seul, M. Léon Say, voudrait fonder ce parti républicain conservateur sans lequel la République ne peut vivre.

D'après le XIX^e Siècle, M. Léon Say refuserait de faire « aucune concession au radical, absolument aucune. »

M. Léon Say transformé en opposant farouche ! Quel beau spectacle ! Malheureusement il ne réjouira pas nos yeux. Vite M. Léon Say rectifie dans les Débats le récit du XIX^e Siècle. Il sera méchant, mais pas trop ; il désavouera un gouvernement prisonnier de la Droite ou des radicaux ; bref, il sera centre-gauche.

Cette rectification laisse subsister l'affirmation principale. M. Léon Say tient les radicaux à l'écart, il n'admet pas la concentration avec MM. Clémenceau, Cluseret et Laguerre. Cependant le Siècle la déclare nécessaire ; de son côté, le Temps, désolé, gémit sur les égarements de M. Léon Say, sur cette politique de dissidence, ce petit schisme dans la grande majorité républicaine. « De toutes les chimères politiques, la plus chimérique, dit le grand journal, c'est de s'imaginer que la majorité et le gouvernement puissent être d'ordre composite et comme partagés à l'amiable avec les ennemis de la veille. »

Toujours la même antienne ! s'écrie M. Martin, de l'Espérance du Peuple. A part M. Say le schismatique, tous les républicains chantent en chœur : Dehors les conservateurs ! A la porte ! A la porte !

A ceux qui objectent que les opportunistes ne sont pas assez nombreux pour constituer une majorité, ceux-ci répondent : Attendez ! les invalidations feront de la place. Les opportunistes reviennent farouches, raconte M. Cluseret. « L'un d'eux, bon garçon pourtant, me disait en roulant des yeux terribles :

— Nous invaliderons tout ce qui sera contre nous. »

C'est une variante du mot connu : Débarassons-nous de ce qui nous gêne. M. Madier de Montjau, un opportuniste, l'appliquait aux Princes. On traitera comme des Princes les opposants de droite ou de gauche. C'est facile à dire, mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Le Journal des Débats dit que M. Léon Say aura prochainement l'occasion d'exposer en lumière son programme politique, dont le XIX^e Siècle n'a pu donner qu'une idée imparfaite et insuffisante. Sa conversation n'a pas même été rapportée intégralement.

M. Léon Say a déclaré qu'il désavouerait et combattrait également un gouvernement prisonnier des radicaux ou des Droites.

Il veut que le gouvernement soit constitué de telle sorte qu'il inspire de la modération à droite et gauche et puisse convenir aux modérés et aux véritables conservateurs de tous les partis. Nouvelle illusion.

POUR LES MINISTRES, S. V. P.

Un nouveau ballon d'essai lancé par les officieux et qui sans aucun doute viendra mollement atterrir sur les bancs capitonnés de la majorité.

Pas de discussions à prévoir dans cette majorité ; il s'agit seulement de vider un peu plus les poches des contribuables pour alourdir celles des excellents ministres qui ont présidé aux élections des 22 septembre et 6 octobre.

Il serait imprudent, nous disent les officieux lanceurs du ballon, « d'interrompre trop tôt le mouvement commercial et industriel qui a déterminé les fêtes officielles de l'Exposition ».

Conséquemment il est de toute nécessité que les contribuables se saignent aux quatre veines pour donner de nouvelles subventions aux ministres qui en ont déjà tant reçu et on nous fait le calcul des dépenses ministérielles : Tant par chaque couple d'invités, tant pour les toilettes de Monsieur le Ministre, sa dame et ses demoiselles, tant pour le blanchissage supplémentaire (il paraît que ce chapitre est généralement sacrifié) ; tant pour leurs voitures et leurs menus frais, etc.

C'est un calcul qui serait à mourir de rire si les pauvres contribuables en présence de cette extorsion commencée en vue d'élections qui prolongeront leur mise en coupe réglée et continuée, on nous le dit cyniquement pour ne pas interrompre trop brusquement une factice reprise d'affaires du commerce et de l'industrie, ne se sentaient plutôt envie de cracher dans le casque du Mangin.... ministériel que d'y jeter leur aumône.

INFORMATIONS

LA CONVOCATION DES CHAMBRES

Le décret portant convocation du Parlement sera soumis à M. le Président de la République à la fin de la semaine prochaine.

Il paraît certain que la date de convocation sera le 12 novembre.

LE PROGRAMME MINISTÉRIEL

On assure que le gouvernement fera connaître à la nouvelle Chambre, dès qu'elle aura été définitivement constituée, les points essentiels du programme dont le cabinet se proposerait de poursuivre l'application, d'accord avec le Parlement.

Le programme ministériel serait principalement consacré aux questions d'affaires, à l'exclusion des questions politiques d'un caractère irritant.

LE CABINET

Le Soir ne dément pas les bruits de modifications dans le cabinet, mais il trouve que « les listes ministérielles sont au moins prématurées ».

L'organe officieux dit qu'il semble aujourd'hui probable que le ministère Tirard restera en fonctions jusqu'après les vacances du jour de l'an. C'est là le désir de M. Constans qui voudrait borner la session extraordinaire, devant s'ouvrir dans la première quinzaine de novembre, à la vérification des pouvoirs, à la constitution des bureaux de la Chambre et au vote de « deux ou trois lois urgentes ».

Quant à M. Tirard, il aurait bien accepté la présidence du Sénat, mais M. Le Royer se cramponne à son fauteuil de la façon la plus désobligeante.

LES GROUPES DE LA NOUVELLE CHAMBRE

Malgré tout le désir qu'avaient certains républicains de ne former à la nouvelle Chambre qu'un seul groupe, il ressort des déclarations de plusieurs députés qu'aucune réunion plénière ne pourra avoir lieu.

La Gauche sera divisée en quatre groupes principaux :

1^o Groupe centre-gauche avec MM. Léon Say, Germain et Ribot ;

2^o Groupe opportuniste (ancienne union des Gauches) avec Albert Ferry, Reinach, Raynal, Rouvier, etc. ;

3^o Groupe de l'extrême-gauche avec MM. Clémenceau, Pichon, Millerand et Sigismond Lacroix ;

4^o Le groupe ouvrier (blanquiste, possibiliste et socialiste révolutionnaire) avec Cluseret, Granger et Joffrin.

Il est probable, d'ailleurs, qu'il se formera aussi un groupe d'affaires ou groupe indépendant.

LE BAL DE L'ÉLYSÉE

Le bal offert par le Président de la République et M^{me} Carnot aux exposants récompensés a obtenu, dit le Figaro, le grand succès qu'il était facile de prévoir.

Dans les salons de l'Élysée, magnifiquement décorés, plus de sept mille personnes ont défilé dans la soirée d'avant-hier.

Tout le grand commerce parisien qui a fait, avec nos artistes, le succès de l'Exposition était là, ainsi que la plupart des membres des jurys, et les commissaires généraux de toutes les nations.

Très admirée la toilette de M^{me} Carnot : une traîne carrée en peau de soie rose, recouverte d'un réseau de blonde noir et argent. La robe

et la traîne étaient bordées d'une guirlande de roses rouges et roses. Un diadème de diamants dans les cheveux.

L'orchestre était conduit par Desgranges. Par une heureuse innovation que l'on doit à la Présidente, un chœur de cent artistes de l'Opéra chantait les valse exécutées par les musiciens.

Petit tableau parisien :

Mardi soir, côte à côte, dans des avant-scènes du Vaudeville, se trouvaient deux souverains dont les peuples ont été en longue rivalité et dont les intérêts demeurent très différents : le prince Ferdinand de Bulgarie et le roi Milan.

Il est probable que les deux souverains ont échangé de nombreuses paroles ; en tout cas, tous deux ont beaucoup applaudi et se sont beaucoup amusés.

Le hasard fait de ces rencontres que toute la diplomatie de l'Europe ne saurait peut-être amener.

BOULANGISME

Le Comité national a envoyé au général Boulanger une Adresse exprimant sa confiance, son dévouement et sa foi dans l'avenir, ajoutant que ce qui s'est passé aux élections est un retard, mais pas un recul.

L'Ancien Comité-Directeur de la Ligue des Patriotes a envoyé également une Adresse de sympathie et de dévouement.

LE GOUVERNEUR DE LA MARTINIQUE

Sur la proposition de M. Tirard, le Président a signé un décret aux termes duquel M. Germain Casse, ancien député, est nommé gouverneur de la Martinique.

UNE APPLICATION DE LA LOI SUR LES CANDIDATURES MULTIPLES

Le Moniteur du Cantal et le Conciliateur de Mauriac viennent d'être poursuivis en vertu de la loi sur les candidatures multiples pour avoir reproduit la profession de foi de M. Salvy avant toute déclaration de candidature.

Ces deux journaux ont été condamnés par défaut à 1,000 francs d'amende chacun, ainsi que deux afficheurs qui étaient l'objet de poursuites analogues.

L'affaire doit revenir sur opposition aujourd'hui samedi.

La Cour de cassation aura, sans aucun doute, à trancher la question de presse soulevée par cette application inattendue de la loi nouvelle, si la condamnation prononcée contre les journaux est maintenue.

GRÈVES DE LENS

La Presse annonce que M. Laur est parti avant-hier pour Lens.

Quelques journaux disent que la situation de Lens s'aggrave ; on redoute une grève générale.

Des milliers de grévistes ont parcouru les charbonnages avec leurs femmes et leurs enfants.

Douai, 18 octobre.

M. Thévenet, garde des sceaux, vient d'adresser au procureur général des instruc-

tions en vue de prévenir les troubles qui pourraient se produire dans le bassin minier d'Arras.

ÉTRANGER

LE ROI DE PORTUGAL

On attend d'instant en instant la nouvelle de la mort du roi de Portugal.

Dom Luis I^{er} est né le 31 octobre 1838 et est âgé, par conséquent, de 51 ans seulement. Il avait succédé à son frère Dom Pedro V, mort jeune encore, le 11 novembre 1861.

ITALIE. — On annonce que le gouvernement italien vient de faire une commande de cinquante millions de cartouches à poudre sans fumée, livrables dans un délai maximum de trois mois.

L'Italie dit que la convention monétaire sera prolongée de six ans ; les cabinets des puissances intéressées négocient dans ce but.

C'est une nouvelle concession du gouvernement français au gouvernement italien.

Le *Krach italien*. — Une dépêche de Gènes annonce qu'on vient de déclarer la faillite de M. Jean-Baptiste Ferrari, négociant en grains. Le passif se monte à deux millions et demi. Ferrari a pris la fuite.

Une autre dépêche de Milan annonce que la maison Garibaldi et Mantegazza, de Monza, manufacture d'étoffes de toile et de coton, a suspendu ses paiements.

La banque de Monza est fortement engagée dans cette maison, dont le passif est évalué à plusieurs centaines de mille francs.

Enfin, on mande de Rome :

Rien n'est encore conclu quant aux obligations de chemins de fer.

Le discours de Crispi et l'absence des déclarations pacifiques annoncées ont jeté un froid.

D'autre part, la Banque nationale, qui a sauvé la Tibérine en lui donnant 50 millions, contre l'autorisation d'augmenter sa circulation de 50 millions en papier, ne veut venir en aide aux banques de Bari qu'aux mêmes conditions.

Le gouvernement hésite.

TUNISIE. — *Tremblement de terre*. — Un télégramme de Tunis annonce qu'on a ressenti à Gafsa, à huit heures vingt-cinq du soir, une première secousse de tremblement de terre qui a duré environ 10 secondes ; l'oscillation allait de l'est au sud-ouest. Une deuxième secousse s'est produite à huit heures quarante-cinq, et une troisième à cinq heures du matin.

Quelques maisons se sont écroulées, mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

A El-Guettar, on a ressenti le même jour

huit secousses ; plusieurs maisons ont été démolies et des masses de roches se sont détachées de la montagne de Séguia. Les murs de plusieurs jardins se sont écroulés. Trois hommes ont été blessés.

BERLIN PORT DE MER

Nous connaissons déjà les projets préparés pour faire de Paris et de Rome des ports de mer. En voici un autre qui ferait de Berlin un port de mer.

Il paraît que le feld-maréchal de Moltke vient d'approuver hautement et de déclarer très remarquable un projet qui aurait pour but de joindre Berlin à la mer Baltique par un canal. Ce projet a été développé dans un article du vice-amiral Batsch, sous ce titre : « Le premier navire à Berlin. »

Malgré l'avis favorable du maréchal de Moltke, on se montre assez sceptique sur la possibilité de réaliser un semblable plan et on se souvient des projets semblables qui ont été maintes fois mis en avant pour faire de Paris un port de mer.

Cependant un comité vient de se former en vue de préparer les plans en construction du canal de Berlin à la Baltique et de faire les travaux préparatoires.

NOUVELLES MILITAIRES

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Au lieu de 225 élèves, l'École polytechnique va en recevoir 265.

Celle-ci est appelée, en vertu des lois récentes sur la réorganisation de l'artillerie, à fournir à cette arme une proportion d'officiers plus considérable qu'auparavant.

Chaque batterie devant avoir un troisième lieutenant, c'est 130 élèves que l'École polytechnique devra envoyer à Fontainebleau en plus du nombre habituel, pendant deux ans, afin que l'effectif nouveau soit atteint.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

FÉDÉRATION DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE ET D'ALGÉRIE

Nous apprenons que M. Bideau, commandant la compagnie de sapeurs-pompiers d'Angers, vient d'être nommé, à la date du 15 octobre, délégué de la Fédération pour le département de Maine-et-Loire.

Sont nommés sous-délégués pour l'arrondissement de Saumur, M. Hubert ; pour l'arrondissement de Cholet, M. Vauquelin.

L'ÉMEUTE DE LA MAISON CENTRALE DE THOUARS

Les trente-six détenus, cause de l'émeute de la maison centrale de Thouars, sont dirigés sur différentes maisons. Un convoi de dix-huit est parti avant-hier ; l'autre hier soir.

Une compagnie du 144^e est arrivée avant-hier à midi, venant de Parthenay, pour laisser reposer la garnison de Thouars, qui était sur pied depuis cinq jours et cinq nuits.

PRESSION GOUVERNEMENTALE

Les débitants de tabac dans les départements ont été prévenus officiellement par les agents des contributions indirectes qu'ils s'exposeraient désormais à se voir retirer leur autorisation de vente, s'ils vendaient des journaux ou des brochures hostiles au gouvernement.

C'est une manière de ruiner ces braves gens, car les journaux officiels sont ennuyeux comme les mouches, et les amateurs sont rares.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Exposition universelle de 1889

Billets d'excursion à Paris

40 0/0 DE RÉDUCTION

A partir du 16 octobre 1889, et jusqu'à la clôture de l'Exposition universelle, il sera délivré par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat, des billets d'excursion de 2^e et 3^e classes à destination de Paris, comportant une réduction de 40 0/0 sur le double des prix des billets simples.

Les billets d'excursion seront valables 8 jours, y compris les jours de départ et d'arrivée. Ils ne pourront pas être utilisés dans les trains express, à l'exception cependant des trains 105 et 108 qui prendront, entre Saintes et Bordeaux, les voyageurs en provenance ou à destination de Paris.

VILLEBERNIER. — La seconde assemblée de cette commune, dite de la Saint-Mainbeuf, aura lieu demain dimanche 20 octobre.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Bien que se passant sous les chauds rayons du soleil de Provence, *Gillette de Narbonne* n'en a pas moins une légère nuance locale, puisque c'est du bon roi René d'Anjou dont il s'agit. Ce prince, malade depuis longtemps, est guéri par Gillette. En récompense de ses services, le roi René marie la jeune fille à un seigneur qu'elle aimait. Celui-ci, abhorant le conjungo, plante là sa femme pour aller courir la pretentaine ; mais il revient à de bons sentiments après de scabreuses et très spirituelles aventures.

Sur ce scénario à peine esquissé, l'auteur de la *Mascotte* a écrit une partition pleine de verve ; il se rencontre parmi les gaietés de cette musique quelques motifs empreints d'une

grâce et d'un charme mélodiques qui vont au cœur. L'orchestration en général témoigne d'un talent remarquable qui, nous l'espérons, n'a pas dit son dernier mot.

Cette pièce n'était pas nouvelle pour nous : en 1884, elle fut jouée par une troupe parisienne les 9 et 18 mai.

Gillette de Narbonne nous a fait faire connaissance avec M. et M^{me} Gréteaux, le second ténor et la dugazon (Ollivier, Gillette). Si M^{me} Gréteaux n'a pas l'organe fort, elle tire en revanche le meilleur parti de sa voix, et c'est en véritable artiste qu'elle nuance les moindres notes. Actrice consommée, tous les costumes lui vont à ravir, ajustés, du reste, à une taille et à un visage irréprochables. La voix de M. Gréteaux est également un peu faible, mais juste, agréablement timbrée et dirigée par un artiste consommé et un maître comédien. Ainsi que le disait l'autre jour un de nos confrères d'Angers, l'aimable couple a gagné la partie. Aussi leur a-t-on prodigué l'applaudissements et rappels.

Notre baryton, M. Audra, a assez bien chanté le rôle du comte de Lignolle, mais l'air embarrassé de cet artiste nuit beaucoup à l'effet que devrait produire sa voix fraîche et qu'un peu de travail rendra plus souple. Quelques soirées encore, et M. Audra se montrera dans toute la plénitude de son talent. M. Letellier a été tordant dans Griffardin, le précepteur du fils du roi, et M^{me} J. Mary est une charmante Rosita. Ajoutons que les choristes sont nombreux et bien conduits. Il est inutile de parler de l'orchestre après avoir dit qu'il est composé des meilleurs éléments de l'Association artistique d'Angers, et que M. Gustave Lelong en occupe le pupitre.

Nous ne conseillerons pas aux mères de famille de conduire leurs filles à *Gillette de Narbonne*, et nous verrons si, lundi, *Un Lycée de jeunes filles* doit encourager ces mêmes mamans à fréquenter ces doctes établissements. Quoi qu'il en soit, il paraît que cette opérette est d'un comique achevé, et qu'on se tord du commencement à la fin. Amis du bon rire, à lundi. NEMO.

RENOUVELLEMENT

DES TRAITÉS DE COMMERCE

A l'Exposition, il se tient force Congrès ; il y a peu de temps avait lieu le Congrès du commerce et de l'industrie, dont faisaient partie des républicains notables et des étrangers. Le Bureau du Congrès a fait visite au Président de la République, et lui a demandé de renouveler les traités de commerce. Qu'a répondu le Président ? Une communication officieuse nous le dit :

« M. Carnot a répondu dans un sens favorable au Congrès. »

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVEU SUPRÊME

A son tour, M^{lle} Philomène s'était levée, et, tout en caressant Vizir, elle riposta d'un ton piqué :

— C'est bien, Monsieur, je crois que vous auriez fait un excellent prédicateur. Mais je m'aperçois aussi que j'ai eu tort de vous prendre pour confident et de penser que vous sauriez garder un secret.

— En toute autre circonstance, Mademoiselle, vous auriez pu compter sur mon absolue discrétion, mais les intérêts que votre silence mettrait en péril sont trop graves pour que je me croie tenu à la même réserve. Cependant, pour concilier les exigences de la délicatesse avec ce que je regarde comme l'accomplissement d'un devoir rigoureux, j'ose vous supplier de me délier de ma promesse. Vous vous en félicitez plus tard, j'en suis convaincu... et vous me remercirez...

M^{lle} Philomène avait écouté Norbert avec

attention, et ce fut d'un ton moins aigre qu'elle répliqua :

— Mais, enfin, Monsieur, vous ne prétendez pourtant pas me forcer, moi qui suis à couteau tiré avec Madame Lebrouffais, à aller trouver pour la prévenir du piège qu'on lui tend?... J'avoue franchement que je serais incapable de pousser à ce point l'abnégation et de pratiquer d'une façon aussi héroïque la charité chrétienne et l'oubli des injures.

— Mademoiselle, je comprends tout ce que la démarche en question pourrait avoir de pénible pour vous... Peut-être même, réflexion faite, vaut-il mieux, pour la réussite d'une mission si délicate, que ce ne soit pas vous qui en soyez chargée. Du reste, il ne sera pas question de vous, je vous le promets.

— Eh ! comment, diantre, vous y prendrez-vous ?

— Ça, c'est mon secret... Ainsi, c'est convenu : vous me permettez de faire usage des révélations que vous avez fortuitement surprises dans la grotte de l'Enfer ?

M^{lle} Philomène eut un moment d'hésitation. Puis, avec un geste brusque qui signifiait : « laissez-moi tranquille ! » elle dit :

— Faites comme vous l'entendrez. Je me

lave les mains de tout ce qui pourra arriver.

Lestrangle voulut la remercier : elle était déjà loin. Alors, il gagna lentement le petit escalier à pic taillé en tire-bouchon dans le roc, et qui conduit sur la falaise. Et, tandis qu'il se dirigeait vers l'hôtel où il espérait rencontrer M^{me} Lebrouffais, — là-bas, au Cormier, Sylvain pêchait les boucauts à plein haveneau, s'empressant près de Madeleine, ravi de se trouver sans Norbert avec la fille du docteur, tandis que celui-ci, glissant sur les goëmons, prenait mille précautions pour ne pas se mouiller les pieds, appuyé sur sa grosse canne d'épine, en quête d'un strombe rare.

XI

M^{me} Lebrouffais occupait avec ses filles, à l'hôtel du *Pot-d'Étain*, un très modeste appartement composé de deux chambres.

Lorsque Norbert se présenta, on lui dit que M^{me} Lebrouffais reposait, mais, comme il allait se retirer, on l'avertit que Madame était prête à le recevoir.

L'élégante veuve était étendue à demi sur un canapé usé jusqu'à la corde. Elle portait un peignoir et s'éventait nonchalamment.

En lisant le nom de Lestrangle sur la carte de

visite qu'on lui présentait, son premier mouvement fut de ne pas recevoir le jeune peintre. Puis elle se ravisa. Peut-être M. Lestrangle venait-il lui demander la main de Cécile. Elle avait entendu dire la veille qu'il avait de la fortune. Hé ! ce serait un fameux coup double que de caser ainsi, dans la même saison, l'aînée et la cadette ! Certes, Lestrangle ne sonnait pas à l'oreille comme Tres-Villas, mais, justement, il ne convenait pas que Cécile pût éclipser jamais Athénaïs, et, d'un autre côté, qu'est-ce que cela faisait qu'un de ses gendres fût roturier, s'il était riche ?

M^{me} Lebrouffais entra ouvrit la porte de la chambre contiguë à la sienne. Assise près de la fenêtre, Cécile faisait du crochet. Athénaïs, étendue sur son lit, feuilletait un roman à couverture jaune.

— Je reçois une drôle de visite, fit la veuve à voix basse en tendant à Athénaïs la carte de Norbert.

Puis, mettant un doigt sur sa bouche pour recommander le silence, elle referma précipitamment la porte et se rejeta sur le canapé dans une pose pleine de langueur.

Norbert trappait au même instant.

(A suivre.)

MAXIME JULLET.

Renouveler les traités de commerce, c'est décider la ruine de la France. Voilà ce que demandent les républicains, voilà ce que promet, autant qu'il peut promettre, le Président de la République.

Les républicains n'ont pas renoncé à leur chimère de libre-échange; ils ont élu député M. Léon Say, le chef de l'école libre-échangiste, ils parlent déjà d'en faire un premier ministre, et qui revient à livrer notre agriculture, notre commerce et notre industrie aux tripoteurs de toute nation dont M. Léon Say est le dévoué serviteur.

Les traités de commerce expirent le 31 décembre 1891; par conséquent, dans deux ans au plus tard, la Chambre devra dire si elle entend continuer ou modifier notre régime commercial. Les traités actuels donnent de grands avantages aux étrangers qui nous inondent de leurs blés, de leurs bestiaux, de leurs produits manufacturés. Ces traités profitent non-seulement à nos amis, mais aussi à nos ennemis. Dans le traité de Francfort conclu avec l'Allemagne après la guerre, M. de Bismarck a fait un article 11 ainsi conçu :

« Les traités de commerce avec les différents États de l'Allemagne ayant été annulés par la guerre, le gouvernement français et le gouvernement allemand prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée. »

Avec son air inoffensif, cette clause a des conséquences terribles; c'est sur elle que compte M. de Bismarck pour conduire la France à un Sedan industriel.

Faisons une supposition: la France supprime tout droit sur les bois de Norvège; par compensation, la Norvège laissera entrer en franchise les meubles français. Immédiatement, l'Allemagne, le traité de Francfort à la main, nous dit: Mes bois entreront en France sans payer de droits, comme les bois de Norvège. — Nous abaïssons les droits établis sur les produits manufacturés de l'Angleterre, aussitôt l'Allemagne profite de cette détaxe et nous inonde de sa camelotte.

Il en est ainsi pour toutes les marchandises et pour tous les pays. Une concession quelconque faite à la Russie, à l'Espagne, aux États-Unis, au Chili ou au Congo, etc., profite à l'Allemagne, et ce n'est pas seulement aujourd'hui, mais demain et toujours, parce que le traité de Francfort est conclu à perpétuité.

La guerre seule pourra le rompre. Voulez-vous la guerre? Non. Alors, que faire? Laisser tomber les traités de commerce; ils arrivent à échéance le 31 décembre 1891; qu'ils meurent de leur belle mort, et quand l'Allemagne nous demandera le traitement de la nation la plus favorisée, nous lui répondrons: Il n'y en a plus.

Voilà ce que le bon sens commande, mais voilà ce dont les républicains ne veulent pas; M. Carnot nous en avertit, son gouvernement s'appête à renouveler les traités de commerce.

Donc, les commerçants qui tiennent à vendre leurs marchandises, les industriels qui désirent exporter leurs produits, les agriculteurs qui seraient heureux de changer en bon argent leur grain, leur bétail et leur vin, tous ceux-là ne devaient pas voter pour les républicains.

Que les Français comprennent donc bien leur intérêt; qu'ils ne se laissent pas duper par les phrases creuses sur la liberté commerciale, par les calculs intéressés et menteurs des commissionnaires parisiens et marseillais qui s'enrichissent en trafiquant sur les blés de l'Amérique et des Indes; Français nous sommes, vendons et consommons des produits français; ainsi nous nous soutiendrons les uns les autres, au lieu d'enrichir un Anglais rapace ou un odieux Allemand.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 octobre 1889.
La physionomie de la Bourse ne s'est pas modifiée. Les rentes piétinent sur place et il en est de même des autres valeurs de la cote. Le 3 0/0 fait 87.30; le 4 1/2 0/0 est à 105.62.

Le Crédit Foncier se retrouve à 1,310. Dans sa dernière séance le Conseil d'administration a autorisé pour 2,501,158 fr. de nouveaux prêts, dont 2,117,600 en prêts fonciers et 383,558 fr. en prêts communaux.

La Banque de Paris et des Pays-Bas cote 860. Les actions de la Banque Nationale du Brésil sont cotées officiellement à Rio depuis le 16 courant. Elles font au comptant 40 0/0 de prime.

La Société Générale est immobile à 462.50. La Banque d'Escompte se tient à 522.50. Le Crédit Lyonnais remonte à 700. La Société de Dépôts et Comptes courants fait 603.75.

Les 96,000 obligations de la Compagnie des Chemins de fer du sud de l'Espagne, que le Crédit Mobilier met en souscription publique le 29 courant, sont assurées d'un revenu minimum de 44.50, la Compagnie prenant à sa charge tout impôt au-dessus de 50 centimes par obligation. Le rendement au prix d'émission de 290 fr. est donc de 5 0/0 net.

Le Panama reste à 56.

Les Alpes se maintiennent avec beaucoup de fermeté à 497.50.

Le 4 0/0 Turc un peu influencé par les nouvelles de Crète revient à 47.05, cours qui provoque des demandes.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 387.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Froidmont, rue Drouot, à Paris, consent des avances de 80 à 90 pour cent sur les fonds d'État français et étrangers, obligations des Chemins de fer, Crédit Foncier, etc. — mêmes numéros rendus.

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeai-

sons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes, est envoyée gratis et franco sur demande à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

BAUME VICTOR !!
Contre les Douleurs (2 fr. le Flacon)

GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS
Samedi 19 octobre

Un Lycée de jeunes filles, vaudeville-opérette en 4 actes, paroles de A. Bisson, musique de Gregh.

Dimanche 20 octobre
MIREILLE, opéra en 3 actes, tiré du roman de Frédéric Mistral, musique de Charles Gounod.

Gillette de Narbonne, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Edmond Audran.

THÉÂTRE NATIONAL DU CIRQUE
Dimanche 20 octobre

Les Pauvres de Paris, drame en 7 actes, de Brisebarre et E. Nus.

Théâtre de Saumur
Direction: M. SUREAU-BELLET

LUNDI 21 octobre 1889
Un Lycée de jeunes filles

Vaudeville-opérette en 4 actes, paroles de M. Bisson, musique de Gregh.

DISTRIBUTION. — Cavenecadas, MM. Letellier; Bobignac, Allain; Raoul, Gréteaux; Simplicie, Roussel; Gateclou, Garnier; Flampin, Guéraud; Le vieux gardien, Nénot; Victor, Delestang; Un greffier, Eugène; Un canotier, Casabon; Polymnie, Mmes Rauis; Suzette, Bearn; Valentine, Bessy; Tambourine, J. Marry; Hélène, Leschenet; Raquette, Julia; Titine, Cazaux; Une canotière, Gagein; Une sous-maitresse, Maurice; Une invitée, Joly.

Comme les vieux vins!...

Il en est des réputations comme des vins des crus renommés... Les deux choses ne font que s'améliorer en vieillissant et plus le temps s'écoule plus elles acquièrent la préférence et l'estime... Ce n'est pas là, sans doute, une des moindres causes de l'immense vogue dont jouit actuellement l'Elixir Dentifrice des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Soulac qui date de cinq siècles, et qui peut-être à figuré, au milieu des onguents et odeurs des nobles châtelaines et autres « haultes et gentes dames » de tout le pays de Guyenne!

Aujourd'hui, après de si longues années, il est devenu le roi des dentifrices. L'Elixir à la mode, le spécifique toujours efficace dont l'usage continu assure une dentition constamment blanche et solide.

Agent Général: A. SEGUIN, BORDEAUX
Elixir: 2, 4, 8, 12 et 20 fr.
Poudre: 1.25, 2 et 3 fr.
Pâte: 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes, Merciers, etc.

Coffres-Forts Haffner aîné
La maison Haffner aîné, de Paris, vient d'obtenir une Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889, pour l'excellence de ses

coffres-forts, la perfection et le soin apportés dans leur fabrication.
Dépôt à Saumur, chez M. Godet, place du Marché-Noir, 4.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS
Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT:

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Etranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Gourants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Etrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Etrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

AVIS. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE
DE A. RIVAUD
Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.
Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE
28 et 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

Camembert double crème . . . 60 cent.
Gruyère bonne qualité, le 1/2 kil. 90
— d'Emmenthal, » 1 fr. 20
Hollande croute rouge, » 1 20
Port-Salut, » 4 50
Tous ces fromages se recommandent par leur qualité extra.

BAISSE DE PRIX
Sucre: 1 fr. 10 le kilo

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LA

BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

SAISON D'HIVER

Grande Mise en vente — Choix considérable de Vêtements en tous Genres tous Prix, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

PRIX FIXE, marqué en chiffres connus

FAILLITE MAUPOINT

Les créanciers de la faillite Maupoint, marchand mercier à Doué-la-Fontaine, sont invités à se réunir le vendredi 25 octobre 1889, à 9 heures du matin, au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, pour être consultés tant sur l'état des créanciers présumés que sur le maintien ou le remplacement du syndic.

Les créanciers peuvent remettre leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre entre les mains de M. Bonneau, syndic, ou du greffier.

(830) Le Greffier, COLLIN.

Etudes de M^e RONDEAU, avoué-licencié à Cholet, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

VENTE

SUR LICITATION
Entre Majeurs
D'UNE

MAISON

Et dépendances

Située à Saumur, rue de la Croix-Verte, n° 52.

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 10 NOVEMBRE 1889, à 1 heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

On fait savoir :

Qu'en exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Cholet, le neuf août mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré et signifié;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1^o M^{me} Marie-Louise Meignan, sans profession, veuve de M. Germain Renou, dit Cholet, demeurant à Cholet;

2^o M^{me} Marie-Joséphine Renou, épouse de M. René Branchereau, journalier, et ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Cholet;

3^o M^{me} Estelle-Germaine Renou, épouse de M. Fernand-Octave Gandonnière, employé de commerce, et ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Paris, rue de Meaux, n° 120;

4^o M. Edouard-Emile Renou, marchand de bœufs, demeurant à Cholet;

5^o M. Anatole Antouin Renou, marchand de bœufs, demeurant à Cholet, Demandeurs, ayant pour avoué M^e RONDEAU, demeurant à Cholet, rue des Vieux-Greniers, n° 6;

En présence ou eux dûment appelés, de :

M^{me} Angèle-Victorine Renou, épouse de M. Léon Godard, marchand de bœufs, et ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Cholet,

Défendeurs défaillants,

Il sera, le dimanche dix novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, commis à cet effet, Procédé à la vente sur licitation, aux enchères publiques, de la maison dont la désignation suit.

DÉSIGNATION

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Croix-Verte, n° 52, composée de :

Deux pièces et un corridor au rez-de-chaussée, cuisine au fond du corridor;

Trois pièces au premier étage; Deux greniers dont un carrelé; Pompe dans le corridor; Cave sous la maison, écurie et remise dans laquelle existent des cabinets d'aisances;

Joignant : au midi la rue de la Croix-Verte, à l'est la rue Juive ou ruelle de l'Oiselette.

MISE A PRIX :

Trois mille francs ; ci, **3,000 fr.**

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e RONDEAU, avoué, pour-suivant;

2^o A M^e LE BARON, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Cholet, le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

A. RONDEAU.

Enregistré à Cholet, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, folio 44, case 2.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(831) COUETOUX.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

Adjudication

LE DIMANCHE 20 OCTOBRE, à 4 heures, en l'étude de M^e BRAC.

D'UNE MAISON

A Saumur, rue de Fenet, n° 12, et rue du Bellay, n° 11.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PARTIE

MAISON

Fraîchement réparée

Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, composée de 16 pièces et servitudes, cour, parterres.

S'adresser à côté, au n° 29.

Spécialité de Couronnes funéraires

MÉDAILLONS, POTS ET BOUQUETS EN PERLES ET PORCELAINE

A l'occasion de la Toussaint

SOLDE GÉNÉRAL A PRIX TRÈS RÉDUITS

Ancienne Maison CUPIT

COCHET, SUCCESSEUR

20, Rue du Portail-Louis, 20

Maison de confiance et vendant le meilleur marché de tout Saumur.

SUCRE POUR VENDANGES

à **68 francs les 100 kilos**

Par quantité d'au moins **500 kilos, 65 fr.**

Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR

Se charge également de donner tous les renseignements.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

A LOUER

Pour la fin octobre 1889,

JOLIS APPARTEMENTS

Et Chambres meublées

Situés 4, rue Dupetit-Thouars

S'adresser rue Saint-Lazare, 16.

L. CAVELIER, graveur, d'informe sa clientèle, qu'il vient de transférer son domicile rue du Préche, 4, et Grand Rue, 30.

GARÇON connaissant le service désire place maison particulière. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE

PRÊTS

HYPOTHÉCAIRES sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières. Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations de Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C^o 9, rue de Beaujolais (Palais-Royal), Paris

PILULES BEECHAM

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS : Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraine, etc. Les PILULES BEECHAM purifient le sang et en régularisent le cours : aussi sont-elles très recommandées aux Dames. Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Hélens (Angleterre) Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée. Seuls Représentants pour la France et ses Colonies : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées, 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38 SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

| | | | |
|------------------------------|--------------------|-------------------------|-----------------|
| Le Soleil | 70 cent. le paquet | Perle luxe | 1 fr. le paquet |
| La Brésilienne | 80 — — | Nubienn triple pression | 1 10 — |
| La Perle (à trous) | 90 — — | L'Etoile | 1 20 — |

Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet : 4 fr. 90.
Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Articles Spéciaux pour Pensionnats.

Vente et Location de Métiers.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 OCTOBRE

| FONDS | | VALEURS FRANÇAISES | | OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER | | VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) | |
|--------------------------------|--------|---|---------|---|--------|--|--------|
| 3 0/0 | 87 40 | Banque de France | 4160 — | Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 | 368 50 | Compagnie parisienne du Gaz | 524 — |
| 3 0/0 amortissable | 90 70 | Banque d'Escompte | 523 50 | — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 | 458 — | Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500. | 350 — |
| 4 1/2 1883 | 105 55 | Comptoir national d'Escompte | 690 — | — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 | 470 — | Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000 | 47 — |
| EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) | | Crédit Foncier | 1302 50 | — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 | 452 50 | — 6 0/0 2 ^e série | 46 45 |
| Oblig. 1855-60 3 0/0 | 522 — | Crédit Industriel et Commercial | 590 — | — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 | 387 — | — obligations à lots | 116 — |
| — 1865 4 0/0 | 528 — | Crédit Lyonnais | 698 75 | — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 | 452 — | Suez 5 0/0 remboursable à 500 | 598 — |
| — 1869 3 0/0 | 409 — | Crédit Mobilier | 492 50 | CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) | | FONDS ÉTRANGERS | |
| — 1871 3 0/0 | 400 — | Dépôts et Comptes courants | 600 — | Est 3 0/0 anc. r. à 500 | 411 — | Emprunt russe 1862 5 0/0 | 106 — |
| — 1875 4 0/0 | 520 — | Société Générale | 461 25 | P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 | 419 25 | — 1889 4 0/0 | 94 40 |
| — 1876 4 0/0 | 519 25 | Est | 825 — | Midi 3 0/0 ancien r. à 500 | 419 50 | Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série | 91 70 |
| — 1886 3 0/0 | 384 — | Paris-Lyon-Méditerranée | 1375 — | Nord 3 0/0 r. à 500 | 430 — | — 2 ^e | — |
| Bons de liquidation | 535 — | Midi | 1190 — | Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 | 422 75 | VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.) | — |
| | | | | Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 | 415 — | Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 | 469 75 |
| | | | | VALEURS ÉTRANGÈRES | | | |
| | | Nord | 1775 — | Autrichien 4 0/0 or | 93 20 | | |
| | | Orléans | 1355 — | Dette d'Égypte 6 0/0 | 469 — | | |
| | | Ouest | 943 75 | Extérieur 4 0/0 | 75 75 | | |
| | | Compagnie parisienne du Gaz | 1422 50 | Hongrie 4 0/0 or | 86 — | | |
| | | Transatlantique | 605 — | Italie 5 0/0 | 93 60 | | |
| | | Canal de Panama | 55 75 | Portugal 4 1/2 1888 | 499 75 | | |
| | | — Suez | 2320 — | | | | |